

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2023

SOUTIEN ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN CAS DE CRISE ÉNERGÉTIQUE - (N° 738)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE60

présenté par
M. Lamirault, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 5, après le mot :

« recours »,

insérer le mot :

« d'électricité »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel